Desir Michael C.O Jonathan

Candidat à la Députation · Pétion-Ville

Candidat par devoir — Député pour changer

Programme de mandat : douze axes, un contrat de quatre ans

Mon programme est un contrat de quatre ans avec les habitants de Pétion-Ville. Il compte douze axes : sécurité, infrastructures, eau et propreté, éducation, jeunesse, économie locale, santé, familles et inclusion, mobilité et logement, montagnes et sections rurales, culture et tourisme, transparence. Pour chaque axe, vous trouverez ce que je ferai au Parlement, ce que nous ferons sur le terrain, et comment vous pourrez vérifier. Je suis candidat par devoir. Je veux être député pour changer.

Notre façon de promettre

1. Réaliste — Chaque engagement correspond à un vrai pouvoir de député (voter, contrôler, représenter, plaider) ou à une action que notre équipe et nos partenaires peuvent mener eux-mêmes. Rien n'est promis qui dépende uniquement du gouvernement.
2. Mesurable — Chaque axe a des indicateurs et des cibles. Vous pourrez vérifier, année après année, ce qui est fait et ce qui ne l'est pas.
3. Étalé dans le temps — Le mandat d'un député dure quatre ans. Les engagements sont classés par étape : les 100 premiers jours, les années 1 et 2, les années 3 et 4.
La Chambre des députés est élue pour quatre ans et exerce le pouvoir législatif avec le Sénat. Un député n'est ni maire ni ministre : il ne construit pas lui-même les routes et ne dirige pas la police. Mais il a des pouvoirs réels, que ce programme utilise pleinement.

- Au Parlement : lois, budget, contrôle, interpellations.
- En plaidoyer et en suivi : pression publique et suivi des projets de l'État à Pétion-Ville.
- Sur le terrain, avec nos partenaires : actions déjà menées par notre équipe et nos partenaires (Fondation Dr Desir Gabina Euchera, églises, associations, institutions de micro-crédit, étudiants en médecine, diaspora), indépendantes des décisions du gouvernement.

Les cibles chiffrées du programme sont des objectifs proposés, dépendants des financements et des décisions publiques. Les chiffres déjà réalisés (par exemple les 500 jeunes formés) viennent des programmes en cours du candidat et seront publiés avec leurs preuves.

Axe 1 : Sécurité et paix communautaire

« Une Pétion-Ville sûre et sécurisée : mon rêve, notre combat. »

Le constat

La sécurité conditionne tout : l'école des enfants, l'ouverture des commerces, les déplacements, l'investissement. Pétion-Ville a connu des périodes de tension, et plusieurs sections de montagne ont vu des familles quitter leur domicile à cause d'attaques armées.
Un député ne dirige pas la police. Mais il vote les lois et le budget qui lui donnent des moyens, contrôle l'usage de ces moyens et fait le lien entre la population et les forces de l'ordre.

Notre objectif pour le mandat

Réduire durablement la peur dans les quartiers par trois leviers : des lois et des budgets qui renforcent la sécurité, un contrôle strict de l'argent public, et un dialogue permanent entre habitants, églises, associations et police.

Les engagements, par étape

100 premiers jours	Rencontrer le commissariat et les autorités locales. Installer une cellule d'écoute sécurité dans chacune des six zones. Publier un numéro d'alerte citoyenne.
100 premiers jours	Cartographier avec les habitants les points sensibles (écoles, marchés, carrefours, éclairage) et remettre la liste aux autorités.
Années 1 et 2	Créer un comité de paix et de médiation dans chacune des cinq sections communales et dans la Ville, avec églises, associations et chefs de quartier.
Années 1 et 2	Défendre au budget un renforcement des moyens de la police pour la circonscription (effectifs, équipements, mobilité).
Années 3 et 4	Faire adopter ou soutenir des textes sur la sécurité communautaire, la protection des témoins et la lutte contre le trafic d'armes.
Chaque trimestre	Publier un bilan sécurité de la circonscription et le soumettre aux habitants.

Ce que je ferai au Parlement

• Voter les budgets de sécurité en demandant des résultats mesurables.
• Poser des questions et convoquer les ministres concernés en cas de défaillance.
• Soutenir les lois contre le trafic d'armes et pour la protection des témoins.
• Défendre la présence de la police dans les sections de montagne.

Ce que nous ferons sur le terrain, avec nos partenaires

• Comités de paix avec le réseau CONACREVH, les pasteurs du CNPEH et les communautés vodouyizan (OTOY).
• Programme « Banm metye pa banm zam » pour offrir un métier aux jeunes à risque.
• Conférences de citoyenneté dans les écoles (« Lajenès pran destenw »).
• Formation de relais de quartier à la médiation et aux premiers secours.

Comment vous pourrez vérifier

Indicateur	Cible proposée pour la fin du mandat
Comités de paix actifs	**6 (un par zone)**
Rencontres avec le commissariat	**4 par an**
Bilans sécurité publiés	**16 sur le mandat (un par trimestre)**
Jeunes formés à un métier	**2 500 cumulés (500 déjà formés)**

Axe 2 : Routes, infrastructures et électricité

« Des routes, de la lumière : les services de base sont un droit. »

Le constat

Beaucoup de quartiers souffrent de routes dégradées, de drainage insuffisant et d'électricité irrégulière. Dans les hauteurs, l'isolement aggrave la situation. La plupart des projets échouent non par manque de plans, mais par manque de suivi.
Le rôle du député est d'obtenir que les projets prévus pour Pétion-Ville soient financés, réalisés dans les délais et rendus publics.

Notre objectif pour le mandat

Établir, avec chaque section, une liste claire de priorités, la défendre au budget et suivre chaque chantier public jusqu'à son achèvement, avec des informations accessibles à tous.

Les engagements, par étape

100 premiers jours	Réunir les habitants de chaque zone pour établir leurs trois priorités (route, drainage, éclairage, pont, électricité).
100 premiers jours	Créer un registre public des projets de l'État à Pétion-Ville (coût, délai, entreprise, avancement).
Années 1 et 2	Défendre auprès des ministères la liste de priorités et obtenir un calendrier écrit pour au moins les routes d'accès les plus utilisées.
Années 1 et 2	Soutenir l'extension de l'éclairage public solaire dans les places, écoles et marchés.
Années 3 et 4	Suivre la réalisation des projets d'électricité et appuyer la feuille de route énergétique sur cinq ans [à confirmer par le candidat].
Chaque année	Visites de chantier ouvertes aux habitants et rapport public d'avancement.

Ce que je ferai au Parlement

• Voter le budget en y inscrivant les priorités de la circonscription.
• Interpeller les ministres des Travaux publics et de l'Énergie sur les retards.
• Demander des audits sur les contrats publics qui concernent Pétion-Ville.

Ce que nous ferons sur le terrain, avec nos partenaires

• Mobiliser des partenaires et la diaspora pour des petits chantiers de proximité (escaliers, caniveaux, éclairage solaire) avec les comités de quartier.
• Former des techniciens locaux, en lien avec les programmes de métiers.

Comment vous pourrez vérifier

Indicateur	Cible proposée pour la fin du mandat
Projets publics suivis dans le registre	**Tous les projets de l'État à Pétion-Ville**
Zones avec une liste de priorités écrite	**6 sur 6**
Visites de chantier publiques	**2 par an**
Points d'éclairage solaire installés avec partenaires	**[à fixer avec les partenaires]**

Axe 3 : Eau, déchets et environnement

« Une ville propre, de l'eau pour tous, des montagnes protégées. »

Le constat

L'insalubrité est l'un des problèmes les plus visibles : les déchets s'accumulent dans les rues les plus fréquentées, malgré les programmes de nettoyage de la mairie. Les ravines et les montagnes sont fragilisées par les déchets, la déforestation et la construction non planifiée.
Des projets de développement du réseau d'eau potable touchent la région métropolitaine, dont Pétion-Ville, mais l'accès à l'eau reste inégal.

Notre objectif pour le mandat

Faire de la propreté et de l'eau une priorité mesurable : un cadre légal pour les déchets, une meilleure coordination avec la mairie, des actions de tri et de recyclage portées par les jeunes, et un suivi public des projets d'eau potable.

Les engagements, par étape

100 premiers jours	Organiser avec la mairie une journée de propreté mensuelle dans chaque zone, avec les jeunes et les églises.
100 premiers jours	Cartographier les points de décharge sauvage et les canaux bouchés avec les habitants.
Années 1 et 2	Soutenir le tri à la source et la collecte par quartier, avec de petites entreprises de jeunes (ramassage, recyclage).
Années 1 et 2	Suivre les projets d'extension du réseau d'eau potable et demander des comptes sur les zones non desservies.
Années 3 et 4	Soutenir un programme de reboisement des sections de montagne avec les écoles et les associations paysannes.
Chaque année	Publier un rapport « Ville propre » : tonnes collectées, points résolus, zones en retard.

Ce que je ferai au Parlement

• Proposer ou soutenir une loi-cadre sur la gestion des déchets solides (responsabilités, financement, tri).
• Défendre un budget pour le curage des ravines et le drainage.
• Interpeller l'autorité de l'eau sur la couverture des quartiers de Pétion-Ville.

Ce que nous ferons sur le terrain, avec nos partenaires

• Brigades jeunes « Pétion-Ville propre » en lien avec « Banm metye pa banm zam ».
• Éducation environnementale dans les écoles de la Fondation et les 60 écoles déjà touchées.
• Partenariat avec des organisations environnementales de la commune.

Comment vous pourrez vérifier

Indicateur	Cible proposée pour la fin du mandat
Journées de propreté organisées	**Au moins 12 par an dans la circonscription**
Points de décharge sauvage résolus	**[à fixer après cartographie]**
Jeunes employés dans la collecte et le recyclage	**[à fixer avec les partenaires]**
Arbres plantés dans les sections de montagne	**[à fixer avec les partenaires]**

Axe 4 : Éducation de qualité

« Chaque enfant a droit à une école. Chaque enseignant mérite un soutien. »

Le constat

L'éducation est la meilleure réponse à la pauvreté et à la violence. Mais trop d'enfants quittent l'école, les enseignants manquent de formation continue, les enfants ayant des besoins particuliers sont mal accueillis et les familles peinent à payer les frais.
Le candidat dirige depuis 2017 la Fondation Dr Desir Gabina Euchera et ses écoles, et a fondé L&A; Academy pour les enfants qui apprennent à leur propre rythme. Il connaît le terrain.

Notre objectif pour le mandat

Garder plus d'enfants à l'école, mieux former les enseignants et ouvrir l'accès à une éducation inclusive, avec des bourses, des kits scolaires et un meilleur suivi des écoles publiques.

Les engagements, par étape

100 premiers jours	Recenser, avec les directeurs, les besoins des écoles publiques de la circonscription (salles, mobilier, eau, latrines).
100 premiers jours	Lancer un guichet unique pour les demandes de bourses et de kits scolaires.
Années 1 et 2	Organiser des formations continues pour les enseignants (gestion de classe, préparation des cours, évaluation, inclusion).
Années 1 et 2	Étendre le programme de bourses de la Fondation (de la CE à la NS4) selon les financements obtenus.
Années 3 et 4	Soutenir la création de classes ou de modules pour les enfants ayant des besoins d'apprentissage particuliers.
Années 3 et 4	Créer des bibliothèques et espaces numériques de quartier dans les zones prioritaires.

Ce que je ferai au Parlement

• Défendre un budget de l'éducation plus juste pour les écoles publiques de Pétion-Ville.
• Soutenir les textes sur l'inclusion scolaire et la qualité de l'enseignement.
• Demander des comptes sur la distribution des manuels et des repas scolaires.

Ce que nous ferons sur le terrain, avec nos partenaires

• Bourses d'études et kits scolaires avec la Fondation Dr Desir Gabina Euchera.
• Formation d'enseignants avec les universités partenaires (Elior Evangelical University et Institut Biblique de Bingen).
• Conférences « Lajenès pran destenw » étendues à de nouvelles écoles.

Comment vous pourrez vérifier

Indicateur	Cible proposée pour la fin du mandat
Écoles visitées par les conférences	**Plus de 60 aujourd'hui, objectif 120**
Enseignants formés	**[à fixer avec les partenaires]**
Élèves boursiers	**[à fixer selon financements]**
Bibliothèques de quartier ouvertes	**4 à 6**

Axe 5 : Jeunesse, métiers et sport

« Un métier, pas une arme. »

Le constat

Les jeunes sont la force de Pétion-Ville, mais beaucoup n'ont ni diplôme, ni métier, ni espace pour s'exprimer. Quand rien n'est offert, la rue et la violence deviennent des options.
Le candidat a déjà formé 500 jeunes de plusieurs quartiers à un métier, donné des conférences dans plus de 60 écoles et soutenu des équipes de football de quartier.

Notre objectif pour le mandat

Offrir à chaque jeune de la circonscription au moins une porte d'entrée : un métier, un stage, un sport, un espace de parole, ou une aide à la création d'entreprise.

Les engagements, par étape

100 premiers jours	Ouvrir un registre des jeunes demandeurs de formation par quartier et un calendrier de nouvelles sessions.
100 premiers jours	Créer un conseil consultatif de la jeunesse avec des représentants de chaque zone.
Années 1 et 2	Étendre « Banm metye pa banm zam » à de nouveaux métiers (électricité, plomberie, informatique, couture, mécanique, maçonnerie).
Années 1 et 2	Organiser chaque année un championnat de football de quartier et des tournois d'autres sports.
Années 3 et 4	Créer des stages et des contrats d'apprentissage avec des entreprises locales.
Années 3 et 4	Soutenir de jeunes entrepreneurs avec le micro-crédit et l'accompagnement.

Ce que je ferai au Parlement

- Soutenir les lois sur la formation professionnelle et l'apprentissage.
- Défendre au budget des fonds pour le sport et la jeunesse à Pétion-Ville.
- Plaider pour des mesures fiscales qui encouragent les entreprises à embaucher des jeunes.

Ce que nous ferons sur le terrain, avec nos partenaires

- Programme « Banm metye pa banm zam » avec ses partenaires.
- Équipes de football soutenues : FC Tèt Bato, Bwa Monkèt, Boben.
- Conseil de la jeunesse et conférences « Lajenès pran destenw ».

Comment vous pourrez vérifier

Indicateur	Cible proposée pour la fin du mandat
Jeunes formés à un métier (cumulés)	**2 500**
Jeunes en emploi ou en stage après formation	**[à mesurer, objectif 60 %]**
Championnats de quartier organisés	**1 par an**
Membres du conseil de la jeunesse	**Au moins 24 (4 par zone)**

Axe 6 : Économie locale, emploi et marchés

« Soutenir ceux qui font vivre Pétion-Ville. »

Le constat

Pétion-Ville vit de ses marchés, de ses petits commerces, de ses transporteurs, de ses artisans, de ses hôtels et de ses restaurants. Les marchandes et les petits commerçants manquent de crédit, d'espaces dignes et de protection. Les marchés de rue se sont étendus sans plan, ce qui crée des conflits avec les riverains.
Le candidat travaille déjà avec CAPODOSA et l'UCEC pour le micro-crédit dans six grands marchés, et avec les syndicats de taxis moto et de kamyonèt.

Notre objectif pour le mandat

Renforcer l'économie de proximité : plus de crédit, des marchés mieux organisés, des transporteurs reconnus, des jeunes entrepreneurs accompagnés et des investisseurs attirés, y compris dans la diaspora.

Les engagements, par étape

100 premiers jours	Établir un état des lieux des six grands marchés (Tèt dlo, Girardo, Bois-Moquette, Seradot, Kokoye, Koloni) avec les chefs de marché.
100 premiers jours	Ouvrir un dialogue régulier avec les syndicats de taxis moto et de kamyonèt.
Années 1 et 2	Étendre le micro-crédit aux marchandes avec les institutions partenaires, accompagné de formations en gestion.
Années 1 et 2	Proposer avec la mairie un plan d'organisation des marchés de rue (emplacements, hygiène, propreté, sécurité).
Années 3 et 4	Créer un guichet de l'investisseur et de la diaspora pour orienter les projets (commerces, hôtellerie, agriculture, numérique).
Années 3 et 4	Soutenir des coopératives de producteurs et d'artisans.

Ce que je ferai au Parlement

• Soutenir des lois qui facilitent le crédit aux petites entreprises et la formalisation progressive.
• Défendre des mesures de protection pour les travailleurs de l'économie informelle.
• Plaider pour la sécurité des marchés et des routes commerciales.

Ce que nous ferons sur le terrain, avec nos partenaires

• Micro-crédit avec CAPODOSA et l'UCEC.
• Dialogue avec les syndicats de transport.
• Réseau de la diaspora et d'investisseurs mobilisé par l'équipe de relations diplomatiques de la campagne.

Comment vous pourrez vérifier

Indicateur	Cible proposée pour la fin du mandat
Marchandes bénéficiaires de micro-crédit	**[à fixer avec les institutions partenaires]**
Marchés ayant un plan d'organisation	**6 sur 6**
Rencontres avec les syndicats de transport	**4 par an**
Projets d'investissement orientés par le guichet	**[à fixer après lancement]**

Axe 7 : Santé et accès aux soins

« La santé près de chez vous. »

Le constat

Beaucoup de familles de Pétion-Ville vivent loin des centres de santé ou n'ont pas les moyens de payer une consultation. Dans les montagnes, l'accès est encore plus difficile. Le personnel de santé est insuffisant par rapport aux besoins.
Avec l'association des étudiants en médecine en Haïti, des cliniques mobiles sont déjà organisées dans plusieurs quartiers (Métivier, Girardo, Nan Rak, Boulay, Bois-Moquette, Pèlerin 4).

Notre objectif pour le mandat

Rapprocher les soins de la population par des cliniques mobiles régulières, des campagnes de prévention et un meilleur appui aux centres de santé de la circonscription.

Les engagements, par étape

100 premiers jours	Publier le calendrier des cliniques mobiles pour les six zones.
100 premiers jours	Recenser les centres de santé, dispensaires et pharmacies de la circonscription et leurs besoins.
Années 1 et 2	Organiser des campagnes de prévention (vaccination, hygiène, santé des mères et des enfants, maladies chroniques).
Années 1 et 2	Soutenir les centres de santé en équipements et en personnel avec les partenaires.
Années 3 et 4	Développer un réseau de relais communautaires de santé dans chaque section.
Années 3 et 4	Soutenir des formations de sages-femmes et d'aides-soignantes avec les institutions éducatives partenaires.

Ce que je ferai au Parlement

• Défendre le budget de la santé pour les centres de la circonscription.
• Soutenir les lois sur l'accès aux médicaments essentiels et la protection des patients.
• Interpeller le ministère de la Santé sur les ruptures de service.

Ce que nous ferons sur le terrain, avec nos partenaires

• Cliniques mobiles avec l'association des étudiants en médecine.
• Campagnes de prévention dans les écoles et les églises.
• Relais communautaires formés et suivis.

Comment vous pourrez vérifier

Indicateur	Cible proposée pour la fin du mandat
Cliniques mobiles organisées par an	**Au moins 24 (4 par zone)**
Relais communautaires de santé formés	**Au moins 60 (10 par zone)**
Centres de santé appuyés	**[à fixer après recensement]**
Campagnes de prévention par an	**Au moins 4**

Axe 8 : Femmes, familles et inclusion

« Personne n'est laissé de côté. »

Le constat

Les femmes portent une grande part de l'économie et de la vie de famille. Les personnes âgées, les personnes en situation de handicap, les enfants en difficulté et les familles déplacées manquent souvent de soutien. La constitution amendée prévoit un quota d'au moins 30 % de femmes dans la vie nationale.
Le candidat accompagne déjà une cinquantaine de familles et offre des mariages religieux gratuits à des couples qui vivent ensemble depuis longtemps.

Notre objectif pour le mandat

Soutenir les femmes, protéger les plus vulnérables et renforcer les familles, avec des services accessibles et des droits respectés.

Les engagements, par étape

100 premiers jours	Ouvrir un point d'écoute et d'orientation pour les familles et les victimes de violences, avec les églises et associations.
100 premiers jours	Recenser les personnes âgées isolées et les personnes en situation de handicap avec les comités de quartier.
Années 1 et 2	Étendre le programme « Famille aujourd'hui pour un avenir plus sûr » (suivi, conseil, mariages).
Années 1 et 2	Soutenir des formations et du crédit pour les femmes entrepreneures.
Années 3 et 4	Plaider pour l'accessibilité des bâtiments et espaces publics.
Années 3 et 4	Soutenir l'accueil des familles déplacées avec des partenaires humanitaires.

Ce que je ferai au Parlement

- Soutenir les lois contre les violences faites aux femmes et aux enfants.
- Défendre le respect du quota de 30 % de femmes dans les nominations et les listes.
- Plaider pour la protection sociale des personnes âgées et des personnes en situation de handicap.

Ce que nous ferons sur le terrain, avec nos partenaires

- Counseling et accompagnement familial avec les églises.
- Formations pour les femmes entrepreneures.
- Appui aux enfants en difficulté dans les écoles de la Fondation.

Comment vous pourrez vérifier

Indicateur	Cible proposée pour la fin du mandat
Familles accompagnées	**Une cinquantaine aujourd'hui, objectif 300**
Femmes bénéficiaires de formation ou de crédit	**[à fixer avec les partenaires]**
Points d'écoute ouverts	**6 (un par zone)**
Personnes âgées et en situation de handicap recensées	**[à compléter après recensement]**

Axe 9 : Mobilité, urbanisme et logement

« Une ville qui circule et qui se planifie. »

Le constat

La croissance rapide de Pétion-Ville s'est faite sans planification suffisante : embouteillages, camions sur les mêmes voies que les piétons, constructions sur des pentes fragiles, marchés qui débordent sur les rues. L'arrivée de familles déplacées accentue la demande de logements.
Un député ne remplace pas la mairie, qui gère l'urbanisme local. Mais il peut défendre des lois d'aménagement, un cadre pour le logement et demander la coordination des projets.

Notre objectif pour le mandat

Aider à construire une ville plus fluide et mieux organisée, avec un meilleur partage des voies, des règles d'urbanisme appliquées et un accès plus juste au logement.

Les engagements, par étape

100 premiers jours	Réunir mairie, police, syndicats de transport et commerçants autour d'un plan de circulation pour la Ville.
100 premiers jours	Recenser les points noirs de circulation et de sécurité routière avec les habitants.
Années 1 et 2	Soutenir des aménagements simples : passages piétons, signalisation, zones de stationnement, arrêts réguliers pour les kamyonèt.
Années 1 et 2	Plaider pour le respect des règles de construction, surtout sur les pentes et dans les zones à risque.
Années 3 et 4	Soutenir des programmes de logement abordable et de sécurisation foncière avec des partenaires.
Années 3 et 4	Appuyer la création d'un plan de développement de la commune avec les sections.

Ce que je ferai au Parlement

• Soutenir un cadre légal pour l'aménagement du territoire et la sécurité des constructions.
• Défendre des mesures de sécurisation foncière.
• Interpeller les autorités sur la coordination des travaux dans la Ville.

Ce que nous ferons sur le terrain, avec nos partenaires

• Dialogue régulier avec les syndicats de taxis moto et de kamyonèt.
• Sensibilisation des habitants aux règles de construction.
• Partenariats pour des projets-pilotes de logement.

Comment vous pourrez vérifier

Indicateur	Cible proposée pour la fin du mandat
Plan de circulation de la Ville élaboré	**1 plan adopté avec la mairie**
Points noirs de circulation traités	**[à fixer après recensement]**
Rencontres du comité mobilité	**4 par an**
Projet-pilote de logement lancé	**Au moins 1**

Axe 10 : Montagnes et sections rurales

« Désenclaver les hauteurs, soutenir ceux qui nourrissent la ville. »

Le constat

Une grande partie de la commune est montagneuse : Bellevue-la-Montagne, Montagne Noire, Aux Cadets et Étang-du-Jonc. Les routes y sont difficiles, les écoles et dispensaires éloignés, et les paysans manquent de moyens. Ces sections sont aussi parmi les plus exposées aux glissements de terrain et à la déforestation.

Notre objectif pour le mandat

Réduire l'isolement des hauteurs par des routes d'accès, des services de base et un soutien concret aux paysans, aux producteurs et aux coopératives.

Les engagements, par étape

100 premiers jours	Visiter chaque section de montagne et dresser avec les habitants une liste de trois besoins prioritaires.
100 premiers jours	Nommer un responsable local par section de montagne.
Années 1 et 2	Plaider pour la réhabilitation des routes d'accès (Bellevue-la-Montagne, Montagne Noire, Étang-du-Jonc).
Années 1 et 2	Soutenir des coopératives de producteurs (cultures vivrières, café, fruits, apiculture, élevage) avec des formations.
Années 3 et 4	Soutenir des points de collecte et des marchés régionaux pour mieux vendre les récoltes.
Années 3 et 4	Développer un programme de reboisement et de protection des sources.

Ce que je ferai au Parlement

- Défendre un budget spécifique pour le désenclavement des sections rurales.
- Soutenir les lois de protection de l'environnement et des sources.
- Interpeller les ministères de l'Agriculture et des Travaux publics sur les zones de montagne.

Ce que nous ferons sur le terrain, avec nos partenaires

- Partenariats avec des associations paysannes et des ONG agricoles.
- Formations pour les producteurs avec les universités partenaires.
- Reboisement avec les écoles et les églises.

Comment vous pourrez vérifier

Indicateur	Cible proposée pour la fin du mandat
Sections de montagne visitées chaque année	**4 sur 4**
Coopératives soutenues	**[à fixer avec les partenaires]**
Routes d'accès avec calendrier de travaux	**Au moins 3**
Arbres plantés	**[à fixer avec les partenaires]**

Axe 11 : Culture, patrimoine et tourisme

« Faire briller Pétion-Ville. »

Le constat

Pétion-Ville a une histoire riche et un patrimoine reconnu : fondée en 1831, elle porte le nom d'Alexandre Pétion, et les forts Jacques et Alexandre, construits sous Dessalines, dominent ses hauteurs. La ville compte des places publiques, des hôtels, des restaurants et une vie artistique dynamique.
Ce potentiel n'est pas assez valorisé. La culture est aussi une école de paix pour la jeunesse.

Notre objectif pour le mandat

Valoriser la culture, le patrimoine et l'attractivité touristique pour créer des emplois et renforcer la fierté des habitants.

Les engagements, par étape

100 premiers jours	Établir avec la mairie un calendrier culturel annuel de la Ville.
100 premiers jours	Recenser les artistes, artisans, groupes de rara et lieux culturels de la circonscription.
Années 1 et 2	Soutenir la reprise et l'extension du festival « Pétion-Ville en Couleurs » (arts, musique, rara) sur la Place Boyer.
Années 1 et 2	Plaider pour la mise en valeur du Fort Jacques et du Fort Alexandre (accès, sécurité, accueil, circuits).
Années 3 et 4	Créer un parcours touristique et patrimonial de la commune avec les acteurs locaux.
Années 3 et 4	Soutenir les artisans et les artistes par des marchés d'art et des formations.

Ce que je ferai au Parlement

- Soutenir les lois de protection du patrimoine et des artistes.
- Défendre un budget pour l'entretien des sites historiques de la commune.
- Plaider pour l'attractivité touristique de la région.

Ce que nous ferons sur le terrain, avec nos partenaires

- Festival « Pétion-Ville en Couleurs », avec des élèves de NS4.
- Ateliers artistiques pour les jeunes.
- Partenariats avec hôtels, restaurants et associations culturelles.

Comment vous pourrez vérifier

Indicateur	Cible proposée pour la fin du mandat
Éditions du festival organisées	**Au moins 3 sur le mandat**
Artistes et artisans recensés	**Au moins 200**
Sites patrimoniaux avec plan de mise en valeur	**2 (Fort Jacques, Fort Alexandre)**
Parcours touristique lancé	**1**

Axe 12 : Gouvernance, transparence et participation citoyenne

« Un député qui rend des comptes mérite la confiance. »

Le constat

Beaucoup de citoyens se sentent éloignés de leurs élus. Une fois élus, certains disparaissent jusqu'aux élections suivantes. La confiance se reconstruit par la présence, l'information et la reddition de comptes.

Notre objectif pour le mandat

Être un député présent, accessible, transparent et utile : on sait où le trouver, ce qu'il fait et comment il dépense.

Les engagements, par étape

100 premiers jours	Ouvrir une permanence dans chacune des six zones, avec des jours et horaires affichés.
100 premiers jours	Lancer un site web et un numéro WhatsApp avec réponse sous 7 jours [à confirmer].
100 premiers jours	Publier sa déclaration de patrimoine et ses engagements d'éthique [à valider par le candidat].
Chaque trimestre	Publier un rapport d'activité : votes, interventions, projets suivis, dépenses.
Deux fois par an	Organiser une assemblée citoyenne dans chaque zone, ouverte à tous.
Années 2 à 4	Publier un tableau de bord en ligne montrant l'état de chaque engagement du programme.

Ce que je ferai au Parlement

- Voter et défendre les lois sur la transparence et la lutte contre la corruption.
- Participer activement aux commissions et publier ses votes.
- Refuser tout cadeau susceptible d'influencer ses décisions.

Ce que nous ferons sur le terrain, avec nos partenaires

- Permanences ouvertes dans chaque zone.
- Assemblées citoyennes avec églises, associations, jeunes, femmes et commerçants.
- Relais numériques (site, WhatsApp, réseaux sociaux) pour informer et écouter.

Comment vous pourrez vérifier

Indicateur	Cible proposée pour la fin du mandat
Permanences ouvertes	**6 (une par zone)**
Rapports trimestriels publiés	**16**
Assemblées citoyennes tenues	**48 (2 par an dans chacune des 6 zones)**
Engagements suivis dans le tableau de bord	**100 %**

Les 12 engagements phares

1. Un comité de paix dans chaque zone et un bilan sécurité chaque trimestre (preuve : Liste des comités et bilans)
2. Un registre public de tous les projets de l'État à Pétion-Ville (preuve : Registre en ligne)
3. Une journée de propreté par mois dans chaque zone (preuve : Calendrier et photos)
4. Un guichet de bourses et de kits scolaires, et des formations pour les enseignants (preuve : Liste des bénéficiaires (avec accord))
5. 2 500 jeunes formés à un métier (preuve : Liste des certificats)
6. Micro-crédit élargi et plan d'organisation des six grands marchés (preuve : Conventions et plans)
7. 24 cliniques mobiles par an (preuve : Calendrier et rapports)
8. Un point d'écoute pour les familles dans chaque zone (preuve : Liste des points d'écoute)
9. Un plan de circulation de la Ville avec la mairie (preuve : Document du plan)
10. Un responsable local et un calendrier de routes pour chaque section de montagne (preuve : Calendrier de travaux)
11. Un festival annuel et la mise en valeur des forts historiques (preuve : Programme du festival, plans des sites)
12. Six permanences, 16 rapports trimestriels et un tableau de bord public (preuve : Permanences, rapports, tableau de bord)

Comment nous rendrons des comptes

Tableau de bord en ligne — Chaque engagement avec son état : non commencé, en cours, réalisé, bloqué (avec explication) (Mis à jour chaque mois)
Rapport d'activité — Votes, interventions, projets suivis, dépenses du député (Chaque trimestre)
Assemblée citoyenne — Présentation du bilan et questions des habitants dans chaque zone (Deux fois par an, par zone)
Permanence — Réception des citoyens avec registre des demandes et réponses (Chaque semaine)
Évaluation indépendante — Un comité de citoyens (église, association, jeunesse, femmes, commerçants) vérifie les chiffres (Chaque année)
Bilan final — Rapport complet du mandat publié avant la fin (Année 4)

Charte éthique du député

• Ne pas accepter de cadeau ou de service qui puisse influencer mes décisions.
• Dépenser l'argent public et celui de la campagne avec clarté.
• Respecter toutes les communautés, sans discrimination de religion, de sexe ou de quartier.
• Ne pas diffuser de rumeur, d'insulte ou de fausse information.
• Répondre aux citoyens, même quand la réponse est « je ne peux pas, et voici pourquoi ».
• Accepter les critiques et corriger mes erreurs publiquement.

Tout financement doit respecter le Décret électoral pendant la campagne et la loi ensuite. Les dons à la campagne et les financements des programmes sociaux doivent rester séparés dans la comptabilité.